



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes  
02 51 806 680 / 06 42 756 972

Nantes le 23 mars 2016

# Les Raisons de la Colère 2016 à Nantes Rollin Indignons-Nous ! Une seule réponse – Grève Illimitée !

**Pire que tout, les chiffres annoncés par la direction et les méthodes employées sont un affront aux postières et postiers de Nantes Rollin ! Moins 10.56 positions de travail soit plus de 15 emplois à supprimer, et c'est SUDPTT qui raconte des conneries ?!**

**2016 et les beaux discours de la direction, C'EST BIEN FINI !** Le temps de la réorganisation et des suppressions d'emplois est revenu avec son lot de désillusions ! Lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre avec la Direction le 20 janvier les chiffres sont tombés comme un couperet... - **10.56** ! On est loin des - **6,45** de 2013 ! Alors les belles paroles sur le dialogue social exemplaire et qu'on arriverait finalement au bout du bout au même chiffre de suppression d'emplois qu'en 2013 ne tient pas ! Mais comment osent ils à ce point prendre les factrices et facteurs de Nantes Rollin pour des cons ou des feignant-es comme le fait si bien la Cour des Comptes ?! **10.56** positions de travail en trop à Rollin ? Mais alors, ce n'est pas la peine de nous

promettre que la surcharge de travail liée à l'emport des Colis sera prise en compte à sa juste valeur et que les changements du métier du facteur seront valorisés quand on nous promet un tel carnage ! Et alors, osez nous dire que la pénibilité sera prise en compte avec l'accord '*Un avenir pour chaque postier*' est une franche rigolade au goût amer !!! C'est plutôt notre '*Qualité de Vie au Travail*' qui en prend sérieusement un coup derrière nos grandes oreilles de lapins... Mais elles nous permettent au moins d'entendre toutes les balivernes qu'on nous raconte... Alors, partager le diagnostic, **ça au moins c'est sûr, on ne le partage pas votre diagnostic de malades !!!**



**- 8.80 PT à la distri ménage, on est loin des 4,29 de 2013:** on nous ressert toujours le même discours que les agents ne feraient plus leurs temps de tri et surtout, ah ben oui c'est vrai, que le trafic a baissé... Heureusement, il y a des constructions nouvelles mais là, pour avoir les chiffres exacts retenus dans la future réorganisation, il va falloir se mobiliser comme on l'a fait en 2013 parce qu'autrement, ce sera des calculs toujours à minima ! La réalité du travail réel, c'est que depuis toujours, on nous impose des cadences de tri démesurées, des temps forfaitaires calculés en dessous de ceux qu'on passe réellement pour préparer et distribuer le courrier, les lettres recommandées, monter à l'étage, distribuer les entreprises. Et puis maintenant, il y a FACTEO, la double présentation des recommandés et surtout les supers COLIS que notre directeur voudraient qu'on emmène sans limite de nombre de surtout sans limite de poids ... Pour SUD, emmener des colis ne doit pas se faire n'importe comment et les moyens doivent être injectés dans cette réorg pour ce changement d'activité. SUD ne négociera pas le poids des chaînes ! Ce que nous disions en 2013 est hélas toujours d'actualité : *« Les agents de la distribution ont besoin de pouvoir faire leur travail sans pression, sans courir par tous les temps, sans être obligé-es de faire un bout de tournée supplémentaire pendant des semaines entières ! Et surtout sans cette épée de Damoclès au dessus de leurs têtes de ne pas savoir si leur tournée ne va pas encore être rallongée tous les 2 ans ! Ou bien pire encore, supprimée parce que la Poste veut faire toujours plus de productivité sur leurs dos ».*

**- 0.79 PT au cedex serait supprimée à ajouter au - 1 de 2013 et - 0.20 aux collectes/remises à ajouter au - 0.47 de 2013** Alors que dire ? Ces activités ayant déjà du mal à passer l'activité supplémentaire liée aux encombrants et colis supplémentaires, La Poste devrait réfléchir à mettre en place des organisations du travail respectueuses d'un rythme de vie normal pour toutes et tous et de ne plus chercher la rentabilité à tout prix !

**A la cabine**, le directeur annonce des reprises d'emplois à hauteur de **- 0.58 PT** mais se veut rassurant en disant qu'il n'y aurait pas d'impact pour les agents ?! Cela s'ajoute quand même au **- 1,27 de 2013** ! Alors l'argumentation ne tient pas! Si Sud est farouchement opposé aux suppressions d'emplois aux services arrières, c'est entre autre parce que toutes ces positions de travail permettaient justement à certains agents ne pouvant plus faire de distribution d'avoir un poste adapté.



La **concentration** perdrait **-0.20 PT** pendant que le **Guichet /Compta** perdrait **-0.19 PT**, ce qui fait quand même **1.76 PT** supprimées aux **services arrières** et **Collectes/Remises**, alors ce n'est pas la peine de se vouloir trop rassurant avec vos ETC pour casser la grève votée par les agents de Nantes Rollin abasourdis et en colère contre votre projet de réorganisation.

**Non, SUD ne raconte pas de conneries Mr le Directeur, mais rapporte simplement les chiffres délirants de votre projet de destruction d'emplois à Nantes Rollin !**

**Constructions nouvelles !** On en serait à **1599 PRE (Points de Remise)** répartis en **168 PDI (points de distribution)** pris en compte, mais là encore c'est par la mobilisation qu'il va falloir faire évoluer ces chiffres comme en 2013 parce qu'autrement, ce sera des calculs toujours à minima!

**Anticipation de la baisse de trafic !** Une des fameuses arnaques postales. Le Directeur lors de la 3<sup>ème</sup> réunion du 16 mars déclare être prêt à négocier, mais en échange de quoi ??? Ben de ce qu'il dit depuis le début des réunions, à savoir : *Qu'est ce que vous êtes prêt-es à accepter au niveau des colis, en nombre, en poids, en tralala... ?* Le constat est que pour l'instant, l'anticipation reste égale à **0.65 emplois sacrifiés** qui s'ajouteront au **10.56** du départ !

**Environ 15 emplois supprimés !** Scandaleux et Intolérable ! Puisque SUD est obligé de prouver que ce n'est pas nous qui racontons des conneries, voilà les chiffres : **8.80 + 1.76 = 10.56** ! Mais ce serait oublier les Positions de cycles et les volants de remplacement alors ??? Et bien oui, à Rollin qui travaille au ménage à 39h22, une PT génère +/- 0.15 PT de cycle auquel il faut ajouter 0,25% de volant de remplacement ! Le calcul est vite fait :

**8.80 + 1.32 x 25% de volant → 10.12 + 2.53 soit 12.65 emplois supprimés au ménage !**  
**0.99 + 0.1 x 25% de volant → 1.09 + 0.27 soit 1.36 emplois supprimés au cedex !**  
**0.77 x 0.25 de volant → 0.77 + 0.19 soit 0.96 emplois (0.58 de la cabine et 0.19 des supports!)**

Alors, la direction peut dire que SUD raconte n'importe quoi pour effrayer les agents de Nantes Rollin, la triste réalité des chiffres annoncés est bien là écrite ci-dessus. Il y aurait encore tellement à écrire sur les discussions entamées lors de ces 3 premières réunions que 10 pages de tract n'y suffiraient pas. Les histoires de décalage de la prise de services, le paiement des heures de nuit perdu pour les agents qui commençaient à 5h, les **125** journées gagnées par la Poste au titre des tournées à découvert en 2015, les nouveaux services et le fait que la direction ne prévoit que 6 mn par agent et par semaine pour développer ces nouvelles activités, FACTEO, la double présentation, la vente de timbres avec si peu de commissionnement pour les agents et le commercial qui se répand comme un venin insidieux dans les organisations de travail, le dispositif pénibilité que nous avons arraché lors de la dernière grève de 2013....

**Questionnaire postal :** là déjà, la méthode de la Direction fut un brin douteuse... distribuer un questionnaire un vendredi matin en demandant aux agents de les rendre en direct où au mieux le midi, alors que les questions concernaient la réorganisation, donc l'avenir des agents fut des plus douteux ! Il a fallu l'intervention de SUD pour que la boîte accepte que les agents les rendent au moins le lundi. **Bilan** présenté lors d'une réunion le 29 février : environ 40 agents, soit une petite moitié, ont répondu aux questions super orientées de la direction ! Mais au moins cette dernière en tire quelques enseignements genre que les agents sont attachés à leur régime de travail de **39h22** ou encore que très peu veulent changer de bureau ou d'organisation de travail (mixte, etc )

**C'est dommage, il n'y avait aucune question sur le mal être au travail ou sur le traumatisme que les agents ont subi quand la Direction a annoncé un Diagnostic à - 10.56 !!! Rien non plus pour expliquer pourquoi les Colis arrivent à la distri à Rollin pendant que dans le même temps, la distribution tardive jusqu'à 20h30 se met en place à Nantes ou même que les agents qui travaillent dans les agences Coliposte ne savent pas ce qu'ils et elles vont devenir quand leur boulot de "Colis Boxables" et même avec signature sera partie de leurs centres de Ste Luce et Bouguenais.. Un tel projet important et global exigerait de 'véritables négociations' mais ça à La Poste...**

Mais le directeur n'a qu'un mot à la bouche... **les Colis** distribués à Rollin par les facteurs et factrices 'lettres' qui sont piétons ou en vélo ! Et même là, les emplois que pourraient générer cette modification en profondeur du métier de facteur 'lettres' ne sont pas à la hauteur. Les négociations dites 'honnêtes et loyales' comme le stipule le Code du Travail et la loi du 20 août 2008 sont au ras des pâquerettes !

**NOS CADDIES NE SONT PAS DES DÉAMBULATEURS!**



L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ EST DE 64 ANS POUR LES FEMMES, 62 POUR LES HOMMES.

### Négociations Déloyales !

SUD (hélas seul syndicat) a pris ses responsabilités en consultant les agents de Nantes Rollin le 17/03 pour déposer un préavis de grève. Que les autres se satisfassent du projet désastreux de réorganisation est déjà pathétique en soi, mais le plus ridicule est arrivé ce 22 mars : Alors que dans le cadre de tout préavis de grève, c'est-à-dire les **5 jours avant le début d'une grève, l'employeur a l'obligation légale (selon la loi qu'est le Code du Travail)** de recevoir les organisations syndicales qui ont déposé ce préavis, la direction locale a décidé de contourner cette obligation et ne nous recevra pas ! Fichtre ! Drôle de conception du fumeux dialogue social à la Poste !

**Pire encore c'est possible ?** Ce 22 mars, la direction a réuni de toute urgence tous les agents en ETC pour leur remettre en main propre 2 pages de "réponses au préavis de grève" déposé par SUD. 15 réponses imbuables et mensongères pour inciter à ne pas faire grève parce que tout irait bien dans le meilleur des mondes grâce à cette réorganisation et que SUD, c'est des très très méchant-es qui racontent n'importe quoi... Et de prétendre qu'il n'y aurait pas plus de suppression d'emplois qu'en 2013 ? Ah bon, pourtant les chiffres semblent dire le contraire !

### En grève Toutes et tous Ensemble, nous serons plus fort-es et nous arracherons de meilleures négociations !

Puisque depuis le début de ces réunions, le Directeur mise tout sur l'idée que les syndicats vont déposer un préavis de grève, nous faisant comprendre qu'il ne lâchera rien tant qu'il n'y aura pas de 'cadre de négociations'.... Alors SUD appelle toutes celles et tous ceux qui auront eux aussi l'envie d'en découdre avec leur direction pour refuser ces suppressions d'emplois scandaleuses à l'heure où d'autres de nos collègues, au bout du rouleau, décident d'en finir avec cette entreprise briseuse de vie et qui n'a rien compris avec ce qu'attendent les postières et les postiers : pouvoir travailler, comme avant, dans une Poste solidaire et pourquoi pas inventive face à la concurrence, mais qui nous foute la paix sur nos lieux de travail !

Si la Direction prétend ne pas vouloir supprimer de nombreux emplois à Rollin, elle ferait mieux d'ouvrir de **véritables négociations** plutôt que de s'affoler au point d'en être ridicule. Si tous les coups lui semblent permis, le personnel de Nantes Rollin en colère saura lui répondre. A ce stade de la négociation et vu les méthodes employées par la Direction, il n'y a pas 36 solutions : Nous devons nous **préparer à une grosse mobilisation** pour défendre ce qu'on a de plus cher à Rollin, c'est-à-dire **nos emplois**, mais aussi ce particularisme de Rollin qui fait notre force depuis des années et plusieurs conflits : **La solidarité !!!**

A Nantes Rollin, Sud fera tout pour préserver tous les emplois ! Ce n'est pas la peine que la direction vienne nous voir avec des grands sourires si c'est pour nous imposer par derrière, de la flexibilité ou la sécabilité ! Gardez tout ça avec vos sourires, on n'en veut toujours pas ! Et Gardez donc aussi vos groupes de travail ! Oui, à Rollin, Sud a toujours travaillé d'arrache pied dans les réunions pour essayer de défendre au mieux les intérêts des agents, ne vous en déplaie monsieur le Directeur.

Dès le 23 Mars, **grève illimitée** pour l'arrêt des réorganisations, pour le partage des bénéfices avec un 13<sup>ème</sup> mois et en manifestation à Paris au siège de la Poste  
Et le 24, **grève illimitée** à Rollin, au piquet de grève et on manifeste à la Tour Bretagne



Les militant-es SUD dédient ce tract à Lionel, notre pote et collègue adhérent à qui nous penserons bien fort pendant cette grève

Les adhérent-es Sud de Rollin appelle aussi les adhérent-es des autres organisations syndicales à se joindre à la mobilisation du personnel afin de faire entendre leurs revendications. Nul ne peut se satisfaire d'un tel désastre et Il est temps pour toutes et tous de réagir face aux nombreuses provocations de la direction !

**Notre santé n'a pas de prix ! Indignons-nous !**  
**Grève illimitée dès le 23 et au piquet de grève le 24 !!!**  
**Nous ne lâcherons rien !!!**

**Sud<sup>85</sup><sub>ptt44</sub>**

50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes  
02.51.80.66.80 Fax 0970064048

A Monsieur Eric CILLARD  
Directeur de la DSCC 44/85  
3 rue René Viviani  
CP 321  
44928 Nantes cedex 9

Objet : Dépôt d'un préavis de grève illimité

Le syndicat SUD PTT Loire Atlantique Vendée dépose un préavis de grève illimité couvrant l'ensemble des agents fonctionnaires et contractuels du centre courrier de Nantes Rollin. Ce préavis débutera le jeudi 24 mars 2016 à 5h00. Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Contre toute suppression de positions de travail dans le cadre de la réorganisation prévue (ménage/cabine/cedex/collecte/remise/départ)
- Pour une négociation honnête et loyale concernant le projet Livraison 2020
- Pour une réelle prise en compte de l'évolution de l'habitat sur deux ans
- Contre toute anticipation de baisse de trafic retenue dans la future organisation
- Pour un dispositif 'pénibilité' s'appliquant à toutes et tous
- Aucune semaine de sécabilité de gestion au titre de l'année 2016 / 2017
- Volant de remplacement à 25% par secteur d'activités
- Pour le comblement de tous les postes vacants par de l'emploi pérenne
- Pour 10 promotions en 1.3 à l'ancienneté
- Pour 10 promotions en 2.1 à l'ancienneté au volontariat
- Pour un dispositif de compensation de 5 RC par agent à la mise en place au titre de l'amélioration des conditions de travail
- Pour un dispositif "rouleurs" de compensation de 1 heure de RC/semaine pendant 1 an en plus du dispositif pour tous les agents au titre de la pénibilité
- Engagement de l'employeur d'aucune réorganisation avant 3 ans minimum
- Pour l'octroi d'une prime exceptionnelle de 1500€ pour tous les agents du site à la mise en place de la réorganisation
- Pour une prime FA 2016 de 450€ pour toutes et tous sans critère d'attribution

A Nantes, le 18 mars 2016

Le secrétaire départemental adjoint

Joël AERE

